

Colloque BTP

Jean-Jacques Castillon : « Il faut lutter contre les idées reçues »

Le 8 novembre, la Fédération du BTP du Var a proposé une revue des actions qu'elle mène dans le domaine de l'économie circulaire, appliquée aux chantiers varois, et a abordé la question délicate des déchets de chantiers.

Deux heures et trente minutes n'étaient donc pas de trop pour partager des expériences et avancer vers la « Planète BTP » de demain, plus vertueuse sur la traçabilité des déchets de chantiers, plus juste et porteuse d'avenir ! Car, dans la sphère économique, l'économie circulaire peine encore à imposer ses principes. La « Planète BTP » ne fait pas exception, mais elle est sur la voie du progrès. « Pour celles et ceux qui en doutent encore, ce colloque veut matérialiser la preuve que l'immense majorité de la profession est bien derrière sa Fédération, elle-même aux avant-postes des multiples combats qu'il faut livrer pour imposer les principes de l'économie circulaire dans le secteur de la construction et une gestion vertueuse des déchets de chantiers », a lancé le président Jean-Jacques Castillon, en accueillant les congressistes au siège de la Fédération du BTP du Var.

UNE VISION PLUS OPTIMISTE

Jean-Jacques Castillon a prévenu : « Devant l'accumulation d'informations négatives et d'événements dramatiques autour du sujet des déchets de chantiers, il était temps de prendre une respiration et de proposer une vision plus optimiste, une photographie du moment sur les actions que nous menons au sein de la Fédération pour faire avancer les principes de l'économie circulaire dans le secteur de la construction. C'est un instantané. Un cliché qui révèle une situation à un moment donné. Ce n'est pas une composition achevée, elle est en devenir. C'est un point d'étape et parfois même un point de départ. L'essentiel, c'est que nous soyons dans le mouvement et dans l'action pour améliorer la situation ».

ALINE CHARLES, STAGIAIRE DE CHOC

A la Fédération du BTP du Var, pas Greta Thunberg, non ! Elle a mieux ! Elle a Aline Charles ! En 6 mois de stage hyper actif, Aline Charles a fait avancer beaucoup de choses et c'était aussi le bilan d'une partie de son travail que la Fédération effectuait lors de ce colloque. Ce stage s'est déroulé d'avril à septembre dans le cadre d'un master spécialisé en gestion, traitement et valorisation des déchets option déchets industriels à l'Ecole des mines de Nancy. Brillamment réussi ! Elle va poursuivre son action à travers la société de conseil qu'elle a déjà constitué, CSTE pour Conseil Stratégie en Transition Environnementale. La mauvaise nouvelle, c'est que le colloque marquait la fin de son activité au sein de la Fédération. La bonne nouvelle, c'est que les entreprises pourront tous faire appel à elle pour faire progresser les valeurs de l'économie circulaire, dans les organisations et les collectivités.

Ce parti pris ne signifie pas que la Fédération délaisse l'actualité brûlante des déchets. Elle n'oublie pas que le Var est dépendant des quotas autorisés pour l'enfouissement des déchets ultimes, issus des refus de tris des déchetteries, dans les installations de stockage des Bouches-du-Rhône.

SITUATION EXPLOSIVE

Jean-Jacques Castillon l'assure : « Nous n'oublions pas que cette situation est explosive et qu'elle peut, du jour au lendemain, bloquer toute la collecte des déchets de chantier même s'ils sont triés puisque l'on parle de déchets ultimes. Nous pensons que ce colloque va améliorer la prise de conscience collective, lutter contre les idées reçues et les simplismes et rappeler que ce sujet protéiforme nous oblige à multiplier les fronts pour l'attaquer ».

Il ajoute : « Pour cela, la Fédération se mobilise aux côtés des agents terribiaux et autres techniciens de la commande publique.

L'objectif : répondre à leur besoin de formation et d'information sur les déchets de chantiers pour mieux en appréhender la nature mais aussi les tenants techniques de leur exploitation et les aboutissants économiques de leur gestion ; l'ensemble ayant des incidences sur la passation des marchés et la réponse des entreprises ».

DELINQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT

Mais la « Planète BTP » sera plus juste si elle mène une lutte concertée et déterminée contre les décharges illégales, mettant les délinquants de l'environnement hors d'état de nuire. Depuis début 2019, la Fédération se mobilise aux côtés des services de l'État et engage les professionnels sur sa démarche de constitution de partie civile dans les procédures judiciaires lancées contre ceux qui dénaturent nos paysages, nuisent à l'image de ces métiers



« L'objectif : répondre à leur besoin de formation et d'information... »

et créent une distorsion de concurrence. En cela, elle mène une démarche inédite en France, tentant de modéliser cette action pour la mutualiser au sein de son réseau dans tout le pays. Enfin, une « Planète BTP » sera pleine d'avenir, en s'investissant avec les générations de futurs bâtisseurs dans l'économie circulaire. Ainsi, la Fédération accompagne le projet d'élèves du lycée professionnel Golf-Hôtel pour intégrer la gestion des déchets dans leur formation. »

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR



20 ANS DE COMBAT

Cet engagement de la Fédération n'est pas de la dernière heure. Il remonte, pour son histoire récente, au début des années 2000, il y a près de 20 ans, avec le premier plan départemental de gestion des déchets du BTP que la Fédération a porté, réalisé et remis au Préfet de l'époque en juillet 2002 sur la base de données chiffrées de 1999. Ce plan a été approuvé par le Préfet en 2006, puis la Fédération a procédé à sa première actualisation en 2008, jusqu'au transfert de compétence vers le Département et une nouvelle version qui a abouti à une approbation en janvier 2016, avant un nouveau transfert vers la Région et le Plan Régional, arrêté en 2019. Durant tout ce temps, la Fédération a conservé sa ligne de conduite et sa cohérence : renforcer les pratiques de tri sur les chantiers, impliquer la maîtrise d'ouvrage dans la chaîne des responsabilités en rappelant l'obligation de traçabilité et le juste prix de la gestion des déchets, densifier le maillage territorial des installations de traitement des déchets en accompagnant l'industrie du recyclage et enfin frapper fort sur les contrevenants à la réglementation du déchet et de l'environnement.

20 ans après, ces sujets sont toujours d'actualité ! La différence, c'est que les mentalités ont changé et que les esprits sont prêts à avancer concrètement.